

COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES

Rapport de la Commission de Gestion et des Finances concernant le préavis municipal N°04/2024 relatif à la demande de crédit extra-budgétaire de CHF 600'000.00 destiné à financer la rénovation du complexe scolaire du Bois-de-Chênes.

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission s'est réunie le lundi 13 mai 2024 en présence de Monsieur Laurent Bardet syndic et s'est vu présenter ledit préavis par M. Laurent Bardet, Syndic.

Préambule

Le préavis concerne une demande de crédit extrabudgétaire de CHF 600'000 destiné à financer les travaux de rénovation et d'entretien des bâtiments scolaires ainsi que de la salle de gymnastique du Bois-de-Chênes, qui s'échelonnent de 2024 à 2027.

Afin de minimiser les nuisances en période scolaire et afin de permettre des interventions plus importantes, ces travaux se dérouleront pendant la période estivale

Un examen précis du bâtiment a été réalisé, certains postes ont fait l'objet d'un audit et ont mis en évidence que l'importance de planifier des travaux de rénovation et d'entretien, tels que :

- Mise en place d'une isolation périphérique
- Mise aux normes des installations électriques
- Nettoyage des conduits de ventilation
- Mise aux normes des sanitaires
- Réfection peinture
- Remplacement des revêtements de sols
- Réfection du revêtement bitumeux de la cour extérieure et marquage
- Remplacement de certaines installations techniques
- Etude pour installation d'une pompe à chaleur

Ces travaux s'inscrivent dans une volonté de maintien de la valeur de l'environnement bâti et comprennent des réparations structurelles, des mises à jour des installations électriques et sanitaires, ainsi que des améliorations esthétiques.

Conclusions

Notre commission félicite la Municipalité pour sa planification échelonnée des travaux, qui permet à notre commune de supporter financièrement cette charge sur les 3 prochaines années, tout en préservant la valeur de l'environnement bâti et en favorisant la transition vers des énergies renouvelables. Cependant, nous regrettons que la Municipalité n'ait pas fourni, et ce au regard du montant de la demande de crédit extra-budgétaire, une liste des travaux prévus, leur planning ainsi qu'une estimation des coûts par poste.

Aussi, nous enjoignons la Municipalité à communiquer ces détails lors du prochain Conseil.

Le Conseil Général

- Vu :** le préavis Municipal N° 004/2024
- Ouï :** le rapport de la Commission de Gestion et des Finances.
- Considérant :** que cet objet a été porté à l'ordre du jour.

Décide

D'accepter le préavis Municipal tel que présenté demandant un crédit extra-budgétaire de CHF 600'000.00 destiné à financer la rénovation du complexe scolaire du Bois-de-Chênes.

Coinsins, le 23 mai 2024

La Commission de Gestion et des Finances

Nicolas Chabal



Serge Dürst



Lucy Niggli



Edo Sbrissa



Alain Valentino

